



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 26.01.2010 L'an deux mille dix et le premier février à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

**Absents** : Mrs DE GUALY (excusé), RASKOPF (excusé), Mme BORIES (excusée), Mme RAHOU.

**N° 10/2**  
**Secrétaire** : Mr GALINIÉ.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Combes*

## CREATION D'UN POSTE DE VACATAIRE

A la demande des enseignants, il est envisagé de proposer aux élèves des écoles maternelles et élémentaires, des interventions en musique, pendant le temps scolaire.

Pour animer cet atelier, un professionnel est nécessaire. Cette personne serait rémunérée à la vacation, au coût horaire brut de 28 €. Pendant les périodes du 2 février au 25 juin, et du 4 octobre au 17 décembre 2010, cet intervenant devrait effectuer 224,50 heures pour un montant total brut de 6 286 €. Il y a lieu de créer un poste de vacataire.

*Adopté à l'unanimité*

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE la création d'un poste de vacataire pour les périodes du 2 février au 25 juin, et du 4 octobre au 17 décembre 2010, qui sera rémunéré à la vacation au taux horaire de 28 €.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 12 février 2010  
Jacques LASSERRE  
Maire,